

## Les conteneurs acceptés



- Les branchages présentés en fagot de moins d'un mètre liés avec une ficelle naturelle,
- Caissettes,
- cageots,
- sacs en papiers,
- cartons.



Pas de dotation de bac de déchets verts. Les seuls contenants acceptés.

Un doute ? Pensez à peindre le couvercle de votre **vieux bac** en vert !

## Les conteneurs refusés



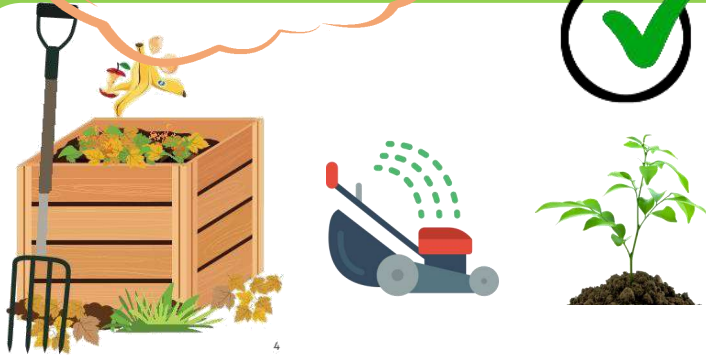
- Les bacs de déchets ménagers
- les bacs de recyclables de la - Communauté d'Agglomération Chauny-Tergnier-La Fère.
- Les bacs avec couvercle de couleur autre que vert.



Attention les bacs trop lourds ne pourront être ramassés. Pensez à la santé des ripeurs.



Valoriser et recycler  
vos déchets verts



- Pratiquer le mulching (laisser les tontes sur place),
- Pailler le jardin et le potager avec les tontes,
- Composter en tas ou en bac. (un projet de dotation de composteur est actuellement à l'étude)

Pensez à amener vos  
déchets verts  
en déchèterie



Nos 3 déchèteries Chauny, Tergnier, Beator

A compter du 1er avril 2021



Lundi au vendredi : 9h00-12h30 / 13h30-18h00  
Samedi : 9h00 - 18h00 (journée continue)

**ATTENTION**

La déchèterie de Beator  
est fermée les lundis et jeudis matin

## Règlement de collecte des déchets verts

Les déchets doivent être déposés dans des poubelles avec un **couvercle vert**, caissettes, cageots, sacs en papier ou carton facilement manipulables et ne pesant pas plus de 10 kg pour les agents de collecte.

**Le volume maximum collecté est de 240 L**

**Les volumes importants sont à déposer en déchèterie.**

Exemple



Ensemble modernisons la gestion des déchets

